

Cyber contribuable 71 se réjouit de la décision du Grand Chalon d'abandonner les vélos Reflex

Depuis 2013, l'Association avait dénoncé le coût exorbitant de ce service pour une utilisation extrêmement faible par les habitants du Grand Chalon.

En 2014 il y a eu 4856 locations de vélos Reflex, ce qui, compte tenu du coût global, ramène le coût de la location individuelle à plus de 25 euros pour le contribuable : chaque fois qu'un client de reflex prenait un vélo, le contribuable payait plus de 25 euros !

Comme Cyber contribuable l'a dit depuis longtemps, c'était plus cher que le coût d'un taxi !!!

Il est donc heureux que le coût de ce service ultraminoritaire ne soit plus imposé aux contribuables du Grand Chalon, et que les principes d'une saine gestion soient enfin mis en œuvre.

Cybercontribuable n'est pas à priori anti-vélos, mais si les chalonnais n'ont pas été réceptifs à l'offre de vélos Reflex c'est probablement à cause de la nature de leurs déplacements dans le Grand Chalon.

En termes de déplacements, remettons les choses à leur place

Selon la dernière étude* publiée, les habitants du Grand Chalon possèdent 71400 vélos contre 65800 voitures : néanmoins les voitures représentent 65 % des déplacements, la marche 26%, les bus 5%, alors que les vélos représentent moins de 3%. Cette répartition n'a pratiquement pas changé depuis 2004, même si le nombre de déplacements a augmenté de 16% sur cette période

8 habitant sur 10 du Grand Chalon ne se déplacent jamais ou alors de manière exceptionnelle à vélo.

*Enquête Cerema : « déplacements villes moyennes 2014 » réalisée du 15 oct au 15 dec 2014, sur 2323 personnes du Grand Chalon.